



## Comité Syndical du 25 juin 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-cinq juin à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à Saint-Pierre de Buzet, salle polyvalente, 83 route de Camelot, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 18/06/2024.

Nombre de délégués syndicaux

En exercice : 24 délégués  
N° ordre : DL2024\_11 :  
Présents : 19 Votants : 19

#### Étaient présents : 19 délégués

##### Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

*Pour les titulaires* : Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Alain PALADIN, Patrick JEANNEY, Christian GIRARDI, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI (*7 présents*).

*Pour les suppléants* : M. Christophe MELON remplaçait M. Georges LEBON, M. Patrick YON remplaçait M. François COLLADO, M. Jean-Marie BOE remplaçait M. Christian LAFOUGERE (*3 présents*).

##### Albret Communauté :

*Pour les titulaires* : Madame Paulette LABORDE, Messieurs Joël CHRETIEN, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIÉ (*5 présents*).

*Pour les suppléants* : M. Jacques LAMBERT remplaçait Mme Valérie TONIN, M. Pascal LEGENDRE remplaçait M. Thierry PLANTÉ, M. Lionel LABARTHE remplaçait M. Frédéric SANCHEZ, M. Dominique HANROT remplaçait Mme Evelyne CASEROTTO (*4 présents*).

#### Étaient excusés :

*Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas* : Mesdames Viviane BERNEDE, Marie-Fabienne ADAMSON, Nathalie BUGER, Martine RIEUCROS, Messieurs Christian LAFOUGERE, Alain MOULUCOU.

*Albret Communauté* : Mesdames Valérie TONIN, Isabelle SALIS, Dominique BOTTEON, Messieurs Didier SOUBIRON, Alain POLO, Joël AREVALILLO.

#### Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur du SMICTOM LGB  
Mme Karine DAL BALCON : Responsable service administratif  
Madame Marie-Laure JEAU : Responsable service communication  
Monsieur Cyril FILLOT : Responsable service technique  
Mme Laurence SANS : Secrétariat

**AR Prefecture**

047-200020550-20240625-DL2024\_11-DE  
Reçu le 01/07/2024

**N° Ordre : 2024-11**

**Objet : Présentation du rapport d'activité 2023**

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

M. le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2023, établi conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015.

M. le Président propose à l'ensemble des membres du Comité Syndical d'adopter ce rapport.

Ce dernier sera transmis aux collectivités adhérentes.

Il précise que ce rapport est téléchargeable sur le site internet du syndicat : [www.smictomlgb.fr](http://www.smictomlgb.fr).

Le Comité Syndical, considérant l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le rapport d'activité 2023.

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

Publication sur le site internet : le 01/07/2024

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Alain LORENZELLI

Le secrétaire de séance  
Philippe LAGARDE